

Le lycée militaire d'Autun

par Thierry Martin



L'actuel lycée militaire occupe une place non négligeable dans l'espace urbain autunois. L'observer depuis les hauteurs qui dominent la ville permet d'en apprécier l'importance spatiale, mais aussi de définir le site précis d'implantation : il s'agit d'un espace plus ou moins plan en situation intermédiaire entre, d'une part la vieille ville médiévale, traditionnellement close et d'autre part, situés en contrebas, le théâtre romain et les remparts de l'ancienne Augustodunum.

L'observateur est marqué d'emblée par l'extrême diversité des constructions au sein de ce vaste espace : des bâtiments d'âge très divers ont été rajoutés au fur et à mesure des besoins autour de l'édifice central. Ce dernier de forme quadrangulaire domine incontestablement le site et l'illumine par l'intermédiaire de sa toiture polychrome (tuiles vernissées de couleur).

Ce bâtiment le plus ancien contribue à la renommée patrimoniale d'Autun : le toponyme « le cloître » encore utilisé par les élèves et enseignants de l'établissement laïc actuel montre l'ancrage religieux dans l'histoire de cet édifice qui, depuis sa fondation au XVIII^e siècle, a connu maintes péripéties, occupations et finalités...

Au XVII^e siècle, l'espace sur lequel s'étend l'actuel lycée est plus ou moins abandonné. C'est sur ce terrain alors nommé « la Corvée », appartenant à l'évêché pour large partie, qu'est entreprise la construction d'un grand séminaire.

Construire ce type d'établissement répond à la volonté de mettre fin à « la décadence » du clergé : les anecdotes sur le diocèse d'Autun, comme sur maints d'autres en France, relatant l'ivrognerie, les déviances de moeurs des prêtres - ne respectant nullement la chasteté exigée - sont nombreuses. Le diagnostic sur Autun est sévère : les élites religieuses sont absentes car elles ont, soit quitté le diocèse, soit ne sont pas formées.

Le Concile de Trente avait décidé la création d'établissements dans chaque diocèse destinés à former les futurs ecclésiastiques qui devaient « régénérer » l'Eglise. En 1666, Louis XIV ordonna à tous les évêques la construction de séminaires. Il se trouve que c'est cette même année qu'arrive, à Autun, Gabriel de Rocquette, qui allait en être évêque de 1666

à 1702. Il va faire de l'élaboration de cet établissement religieux sa « mission ». Cette tâche importante s'en trouve facilitée par les liens que celui-ci entretient au plus haut sommet de l'Etat et dans les familles de la très haute noblesse (il est décrit comme un « homme d'esprit nourri à la Cour »)

Effectivement, cette construction et ses aménagements périphériques (les jardins initiaux créés par Le Nôtre, Grand Jardinier de Louis XIV) se font en un temps rapide au regard des travaux entrepris : un quart de siècle a suffi !!! Mais comprenons bien que cette réalisation à laquelle des sommes très importantes ont été consacrées n'a été rendue possible que grâce aux appuis moraux et financiers de l'évêque de Rocquette. Parmi les « bienfaiteurs » figurent des noms prestigieux : les Condé, Marie de Lorraine, Madame de Maintenon (l'escalier d'honneur a d'ailleurs longtemps porté son nom !) et... surtout Louis XIV (qui accorda des rallonges budgétaires régulières).

Malgré tout, les dons, legs et quêtes diverses se sont révélées insuffisantes... d'où l'utilisation – pour procéder à des économies – de matériaux disponibles sur place : le théâtre romain situé à proximité immédiate fut le principal édifice qui en fit les frais. Face à un prélat si bien protégé, l'administration municipale qui, à Autun, comme dans les autres villes de France, commençait à prendre conscience de la beauté des édifices antiques et donc de leur nécessaire conservation, ne dit mot !

La description précise du séminaire de la fin du XVII^e a été réalisée en 1689 par Bussy Rabutin. Contrairement à la construction présente, il faut imaginer un édifice composé de trois corps de logis. La face nord-ouest ouvrant sur le Morvan, aujourd'hui composée d'un rez-de-chaussée, n'était pas « fermée » mais ornée, comme l'a décrite Bussy Rabutin, « d'un beau grillage en fer de 11 pieds de hauteur soutenu par un mur de 2 pieds 1/23, orné de fleurs de lys relevées du chiffre du Roi au-dessus duquel est une couronne royale ».

Le rez-de-chaussée était voué aux séminaristes (dont le nombre va très rapidement grossir : 60 en 1684 ; 120 en 1688). Dans l'aile sud-ouest se situait la chapelle sur une hauteur de deux étages (actuel musée des Anciens Enfants de Troupe). Le premier se partageait entre les appartements de l'évêque (aile



nord-est donnant sur l'actuelle place d'armes), les chambres des séminaristes (aile sud-est, côté Couhard, Forêt de Montjeu), le reste correspondant à la chapelle. Celle-ci avait fait l'objet de tous les soins : les dépenses d'aménagement, de décoration ont été considérables. Les grands artisans ou artistes de la région ou de Paris y ont travaillé (ainsi, le peintre Jouvenet, qui a, entre autres, peint la chapelle de Versailles).

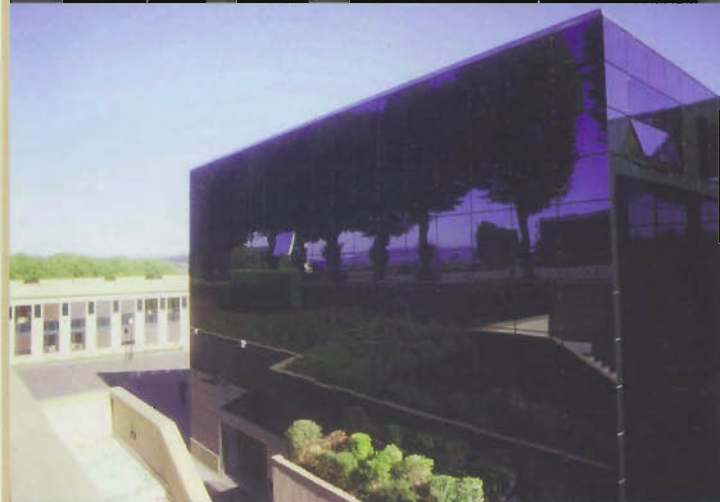
Une troisième aile avait été initialement prévue de telle sorte que la chapelle eût été au centre de l'édifice.

Le Grand Séminaire, entouré de ses jardins à la Nôtre est peu transformé au cours du XVIII^e siècle : il est probable que ce que voit le très célèbre évêque d'Autun Talleyrand lors de son unique visite au grand séminaire en avril 1789 est peu différent de ce qu'a laissé de Rocquette à sa mort, quatre-vingts ans auparavant.

L'épisode révolutionnaire (certains parlent de « tourmente révolutionnaire » !) est une première rupture dans l'histoire de cet établissement : le séminaire est alors abandonné, les pourtours en friche, les grilles ôtées (et fondues), les étages de l'édifice en état de destruction avancé suite aux pillages, vols et vandalisme que le seul et unique citoyen-gardien ne peut contenir. Les fonctions de substitution par rapport à l'utilité première du lieu sont alors des plus variées : durant les années 1790 et le début des années 1800, des prisonniers de guerre, des déserteurs y sont enfermés. Des soldats y cantonnent également (ceux-ci du reste se plaindront, en 1802, des conditions insalubres d'hébergement ! C'est dire l'état de l'ex-séminaire. Un projet d'installation des « galeux du district » est échafaudé, puis abandonné. Le lieu devient aussi, en 1797, un magasin de grains et de fourrages !

Il faut attendre 1813 – et après de longues tractations – pour que l'établissement devienne un petit séminaire (ce qu'il restera pendant presque trois quarts de siècle) dont la finalité, avec le temps, ne sera plus exclusivement de gonfler les rangs du clergé. Prières, cours (de plus en plus diversifiés), messes sont le quotidien des élèves, qui seront près de trois cents au milieu du XIX^e siècle.

Les importantes transformations du milieu du XIX^e marquent le paysage et l'architecture actuels : La principale d'entre elles est la construction de la galerie et du porche, faisant face au Morvan qui réunissent les ailes nord-ouest et sud-ouest. Cette galerie est surmontée d'une balustrade en pierre sur laquelle sont placés les vases de l'ancienne grille (« reconvertie » pendant la Révolution).



Dans la cour intérieure est placée en position centrale la statue de la Vierge tenant l'Enfant (1861) mais surtout celle-ci est pourvue d'un cloître. Il servait d'abris aux élèves et c'est encore le cas, les jours de mauvais temps.

La toiture fut refaite en totalité en 1869/70 : les couleurs des tuiles, fabriquées en Alsace, furent modifiées mais les dessins primitifs imités. Une grille – celle visible de la promenade – est remise en place (1861).

Restauration, embellissements, agrandissements des bâtiments annexes, attenants au « cloître » (au sud-ouest, vers l'actuelle rue G. Jolliet) sont les caractéristiques de cette période dite du « petit séminaire »... celui-ci est mis à mal lors de la guerre franco-allemande de 1870/71 : l'installation des soldats de Garibaldi – fils – qui ont remplacé les élèves laisse des traces puisque les dégradations matérielles une nouvelle fois sont importantes. Il faut y ajouter l'incendie partiel d'août 1871 qui n'arrange rien...

La fin du XIX^e siècle marque une seconde rupture historique : conséquence directe de la lutte politique à l'échelle nationale entre conservateurs, monarchistes, cléricaux et républicains, laïcs : l'établissement perd définitivement sa vocation religieuse.

Le sous-préfet Gaston Jolliet (qui a donné son nom à l'actuelle rue du Lycée), républicain convaincu (et accessoirement anti-clérical) et le Conseil de la ville d'Autun estiment que le petit séminaire fait concurrence au collège communal (ne formant plus seulement de futurs hommes d'Eglise). Le conseil général estime qu'il est « le refuge de doctrines qui n'ont rien de commun avec la vérité scientifique, une sorte de pépinière non plus de ministres d'une religion de paix, mais d'agents des passions révolutionnaires ».

Après des mois de querelles où chacun tente de faire jouer ses appuis, le petit séminaire est évacué en septembre 1884 (vers l'actuelle institution Saint-Lazare). Les bâtiments sont désormais vides... mais sans affectation. C'est alors que débute la vocation « militaire » du lieu.

En 1885, un décret de Jules Grévy, alors à la tête de la République, stipule que « les jardins, bâtiments et dépendances de l'ex -petit séminaire forment désormais l'Ecole d'enfants de troupes de cavalerie ». Cinq cents élèves, soixante hommes de troupes, quarante chevaux sont attendus. Les jeunes, âgés de 13 à 17 ans, fils de pensionnés, de soldats, sous-officiers, officiers, d'active ou non, qui intègrent Autun reçoivent aux frais de l'Etat une instruction et une éducation les rendant aptes à « servir utilement leur pays dans l'armée ». La sanction fait partie de l'« éducation » : ainsi le bâtiment situé à gauche de l'entrée actuelle du lycée militaire était composé de dix-huit cellules ou « prisons ».

Cet enseignement, associant cours militaires, théoriques et sportifs, était en réalité intellectuellement parlant d'un niveau très minime : en fait, le programme de l'enseignement primaire y était rabâché, quelle que soit l'aptitude de l'élève. De plus, celui-ci devait le jour même de ses dix-huit ans aller signer en mairie son engagement (pour une durée de cinq ans) et quittait ainsi l'établissement au cours de la dernière année. Cette carence profonde du système « éducatif » est comblée au cours des années 1920, suite à une série de réformes assurant la promotion des meilleurs élèves et une sélection afin de préparer le baccalauréat. C'est à partir de cette décennie que l'enseignement est assuré par des professeurs détachés de l'Education nationale.

Les locaux du cloître sont à nouveau transformés : la chapelle devient une salle de classe, les dortoirs sont installés aux étages. Les jardins initiaux de Le Notre sont mutilés par la construction d'édifices destinés aux chevaux (écuries, annexes, stockage...). Ceux-ci connaissent une amputation finale durant l'entre-deux-guerres. Cette période correspond à une phase où sont érigés de nombreux édifices en périphérie du bâtiment reconnu à l'inventaire des monuments de France (1932). Le cernant, ils en réduisent incontestablement la majesté. La brique est le matériau choisi (en totale dysharmonie avec le « cloître ») pour les deux édifices situés en contrebas de la terrasse et très nettement visibles de la promenade des Marbres (salle de cours et réfectoire, leur utilité n'ayant pas changé depuis). Deux villas (dont une pour le commandant de l'école) sont édifiées au sud-est (côté cimetière). Les transformations de l'entre-deux-guerres sont arrêtées avec la Seconde Guerre mondiale : la Wehrmacht arrive à Autun mi-juin 40. L'Ecole militaire a été évacuée et accueille d'abord les prisonniers de l'armée française en déroute (près de 1500 !) avant leur départ vers l'Allemagne. L'école sert ensuite – et jusqu'à la fin de la guerre – de cantonnement à différentes unités allemandes... puis brièvement aux FFI après la libération de la ville en septembre 44.

L'année scolaire 1944-1945 est fortement perturbée par la rentrée tardive, le manque de personnel, de matériel et livres scolaires. La fin des années 40 est consacrée à la remise en état de l'établissement.

La seconde partie du XX^e siècle est finalement très « ordinaire » : le Lycée qui porte encore le nom de « Militaire » (même si ceux-ci sont en nette minorité, notamment depuis la fin de la conscription) a connu des rénovations, réhabilitations des bâtiments et continue d'en connaître.... Bref, il est un établissement laïc comme les autres ...ou presque car ce qui le différencie peut-être surtout est sa longue et chaotique histoire et son patrimoine architectural si spécifique.